

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 mai 2023 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Claude Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2023 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Avis de motion – Premier projet de règlement 2023-287 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-257 ; **(reporté à une date ultérieure)**
10. Premier projet de règlement numéro 2023-287 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-257 ; **(reporté à une date ultérieure)**
11. Modification du schéma d'aménagement ;
12. Entente de départ – inspecteur municipal ;
13. Offre de service – Entretien J-P Boucher Inc. ;
14. Autres sujets ;
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-05-15-01 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 avril 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-05-15-02 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 avril 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'avril 2023.

CA-23-05-15-03 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'avril 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2023.

CA-23-05-15-04 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

M. le maire mentionne qu'il y a eu un total de 6 permis qui ont été délivrés en avril.

CA-23-05-15-05 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois d'avril.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-23-05-15-06 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9. – Avis de motion – Premier projet de règlement 2023-287 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-257

Ce point est reporté à une date ultérieure.

10.- Premier projet de règlement numéro 2023-287 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-257

Ce point est reporté à une date ultérieure.

11.- Modification du schéma d'aménagement

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement de la MRC de la Jacques-Cartier a été modifié en 2021;

CONSIDÉRANT QUE ce schéma inclus une grille de compatibilité des usages;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des zones non-protégées de la Ville de Lac-St-Joseph doit avoir des aires d'affectation de type PU-8;

CONSIDÉRANT QUE le type PU-7 n'est pas approprié pour la ville de Lac-St-Joseph;

CA-23-05-15-07 Sur proposition de Claude Tessier faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil demande à la MRC de La Jacques-Cartier de modifier toutes les aires d'affectations de type PU-7 de la Ville de Lac-Saint-Joseph en type PU8 dans son schéma d'aménagement.

12- Entente de départ – inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mis fin au contrat de l'inspecteur municipal le 21 octobre 2022 dernier;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a déposé trois plaintes contre la Ville de Lac Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT QU'une négociation hors cour a eu lieu par l'entremise de la CNESST;

CONSIDÉRANT QU'une entente hors cour a été confirmée par les parties;

CA-23-05-15-08 Sur proposition de Yvan Duval faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil autorise le directeur général ainsi que le maire de la Ville de Lac-Saint-Joseph à signer les documents relatifs à cette entente.

13.- Offre de service – Entretien J P Boucher Inc.

CONSIDÉRANT que, Entretien J_P Boucher Inc. a déposé son offre de service pour divers travaux d'entretiens pour la ville;

CONSIDÉRANT que cette offre est conforme pour les besoins de la Ville;

CA-23-05-15-06 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil accepte l'offre de service.

9.- Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets à ajouter.

10.- Période de questions

Questionnement concernant l'accès à la rampe de mise à l'eau;

Questionnement concernant les activités du club nautique.

11.- Levée de la séance

La séance est levée.

CA-23-04-17-07 Sur proposition de Jocelyne Boivin il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h50.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier